

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2016
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2016 APPROUVE A L'UNANIMITE
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2016

La séance débute à 20 heures 45 sous la présidence de Monsieur Claude CHAPPUIS, Maire de Challex,

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 juin 2016

Présents : Patricia ALTHERR, Fabien BELOTTI, Valérie BURINE, Claude CHAPPUIS, Brigitte FLEURY, Christian JOLIE, Stéphanie LOVENJAK, David PERAY, Frédéric PERICARD, Michel PETER, Denis RAQUIN, Jean-Pierre SZWED.

Absents ayant donné procuration : Emmanuelle JAN donne procuration à David PERAY, Sandrine SHAW donne procuration à Patricia ALTHERR, Sophie COLLET donne procuration à Stéphanie LOVENJAK.

Secrétaire de séance : Valérie BURINE.

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 6 juin 2016.

Emmanuelle JAN et Patricia ALTHERR ont quelques corrections.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission Finances Budget (Michel PETER)

Michel PETER informe les élus que le mobilier pour la 6^{ème} classe a été commandé pour un montant d'environ 4 800€. Des étagères vont être réalisées dans la cantine-garderie.

Ils attendent les devis finaux pour les travaux dans la salle des fêtes et la mairie. Un panneau pédagogique pour la vitesse d'un montant de 2 400€ a été commandé. Les travaux de l'appartement s'élèvent pour l'instant au total à environ 42 000€ pour 50 000€ budgété. Les subventions ont toutes été versées soit 35 750€ dépensés pour un budget de 38 000€. Le Petit Challaisien de cet été fait plus de pages que prévu, cela a été validé car c'est compensé par le numéro en noir et blanc du début d'année. Attention à la ligne « petit équipement » en fonctionnement, le budget a été très entamé.

Frédéric PERICARD demande si on a prévu des frais d'avocat dans le budget. Michel PETER répond qu'il y a 2 affaires en cours et que les frais ont bien été prévus au budget 2016.

Christian JOLIE demande ce qu'il en est des subventions versées ? Pourquoi ont-elles été versées sans justificatifs ? Claude CHAPPUIS répond que cette année elles ont été versées directement, la commune est là pour aider les associations, tout le monde connaît leurs manifestations. Tout a donc été versé, Fabien BELOTTI était contre mais si nous nous rendons compte que les sommes sont mal utilisées, nous reverrons la subvention l'année suivante. Il ne faut pas mettre en difficulté la comptabilité des associations. Christian JOLIE répond que c'est bien le cas pour certaines associations mais qu'il souhaiterait en comprendre le fonctionnement car, il avait été dit qu'elles ne seraient versées que sur présentation de factures. Les élus débattent sur cette gestion. Fabien BELOTTI rappelle que l'enjeu économique est faible pour la commune, les associations participent activement à la vie de la commune. Claude CHAPPUIS ajoute qu'un contrôle sera fait en novembre.

Commission Voirie (Claude CHAPPUIS)

Une réunion a eu lieu concernant la sécurité routière dans le village. La commission envisage de mettre en place des sens unique, des zones bleues, un radar pédagogique, des coussins berlinois, du marquage au sol etc. Michel PETER demande à ce que les élus reçoivent un document synthétisant cela. Brigitte FLEURY demande qui va contrôler les zones bleues mises en place ? Claude CHAPPUIS répond que ce sera les gendarmes. Brigitte FLEURY répond que les habitants peuvent dormir tranquille, à Collonges les zones ne sont jamais contrôlées, ils n'arrivent pas à faire venir les gendarmes. Claude CHAPPUIS précise au Conseil municipal que le radar pourra être déplacé à 4 endroits différents sur la commune. Brigitte FLEURY ajoute qu'à St Jean de Gonville grâce au radar, ils se sont rendu compte que 34 000 voitures étaient passées. C'est impressionnant.

Commission Bâtiment (David PERAY)

Les travaux dans l'appartement avance trop lentement au goût de la commission. La dernière réunion de chantier a été difficile. Le carrelage doit être posé le 18 juillet. Quelqu'un entre dans cet appartement au mois de septembre, il espère que les travaux seront finis. Claude CHAPPUIS précise que l'appartement est attribué à Marielle DECOMBAZ. Elle fait partie du personnel communal et sera ainsi à proximité de son travail.

David PERAY attend des devis supplémentaires pour les travaux de la salle des fêtes. Certains travaux seront peut-être planifiés pour 2017.

David PERAY attend des nouveaux plans pour le projet de la mairie.

Concernant l'école, un rendez-vous avec OBM est prévu afin de discuter d'un agrandissement pour 2017-2018. Nous sommes obligés de leur demander, ils sont les seuls à pouvoir faire l'élévation. Il faudra aussi installer un ascenseur. Fabien BELOTTI demande ce que David PERAY entend par « agrandissement » ? Claude CHAPPUIS répond que la cantine garderie est déjà limite niveau taille. Patricia ALTHERR ajoute qu'il y a désormais plus de 100 familles avec 100 enfants inscrits à la cantine. Fabien BELOTTI conclue que cet agrandissement n'était pas assez grand. David PERAY ajoute que la salle de motricité devient aussi trop petite. Il sera possible de toucher des subventions pour ces travaux. La commune est quand même passée de 800 à 1 500 habitants...

Jean-Pierre SZWED demande où en sont les levées de réserve de la salle JAL ? Claude CHAPPUIS répond que certaines seulement ont été levées, trop de travaux ne sont pas achevés. Il précise que le contrat de maintenance de Climsanit a bien été reçu.

Commission Personnel (Claude CHAPPUIS)

Claude CHAPPUIS explique qu'en septembre aura lieu une réunion à huis clos du Conseil municipal afin de délibérer sur la réforme des primes du personnel. Michel PETER ajoute qu'il est important que tout soit envoyé en amont aux élus. Charlotte BREUILH répond que ce sera comme pour un Conseil municipal habituel, ils recevront tout le mercredi avant le Conseil municipal.

Commission Urbanisme (Claude CHAPPUIS)

La prochaine commission a lieu le 5 juillet.

A la CCPG, ils ont récemment présenté les Corridors biologiques qui passent à proximité de la commune et auront une incidence sur le futur PLUiH.

Commission Communication (Denis RAQUIN)

Concernant la plaque commémorative de la salle JAL, deux devis ont été reçus et Patricia ALTHERR et Claude CHAPPUIS en ont demandé d'autres.

La brochure des nouveaux habitants est en cours de mise à jour, la commission souhaiterait y insérer un trombinoscope des élus.

Quelques modifications ont été effectuées sur le site internet. Frédéric PERICARD ajoute qu'il y a de nombreuses erreurs concernant la superficie et la géographie de la commune.

Le Petit Challaisien recherchait un nouveau bénévole pour la mise en page sur publisher suite au départ de la personne qui s'en occupait. Patricia ALTHERR s'est proposée.

Denis RAQUIN rappelle qu'ils ont besoin d'élus bénévoles pour rédiger les mots de l'élus dans le Petit Challaisien.

Prochaine commission le 25 août 2016 à 20h00.

Commission Associations (Fabien BELOTTI)

C'était la première du cinéma en plein air, la soirée fut très sympathique, dommage que les conditions météorologiques n'étaient pas au rendez-vous. La soirée s'est faite à l'intérieur de la salle JAL.

Il y a eu plusieurs assemblées générales (AGV, La Souris Verte - LSV) qui se sont bien passées.

Le spectacle de danse à Vulbens de l'AJLC s'est bien passé ainsi que le spectacle de fin d'année autour du cirque de l'école. Fabien BELOTTI regrette que l'espace fût si limité pour le cirque ; le Sou des écoles aurait pu vendre des boissons. Claude CHAPPUIS répond que tout ceci est organisé par l'école.

Commission Education (Patricia ALTHERR)

Patricia ALTHERR reprend des idées déjà évoquées : la commande du matériel pour la future classe, le cirque avec le spectacle de fin d'année, la kermesse du Sou des écoles. Une classe doit être repeinte dans l'école primaire. Concernant les inscriptions, il y a 150 enfants pour 101 familles. Elle rappelle que l'école se termine le 5 juillet 2016.

Commission Affaires sociales (Stéphanie LOVENJAK)

Prochaine réunion le mercredi 6 juillet à 19h30.

Samedi 9 juillet, ils vont fêter les 100 ans d'une résidente de la maison de retraite. Il y a aussi une personne qui fête ses 90 ans le 16 juillet.

Enfin, concernant les logements sociaux, 3 dossiers ont été proposés pour un T2 qui se libère à Champs Journet. Régine CHARVET a été proposée ; c'est important de fidéliser le personnel communal. Claude CHAPPUIS ajoute que cela fait plus d'un an qu'elle attend un logement sur Challex. Stéphanie LOVENJAK précise que ce sont des professeurs des écoles du Pays de Gex qui ont été proposé en 2^{ème} et 3^{ème} dossier.

Patricia ALTHERR s'est rendue afin de représenter la commune à la visite des Cyclamens qui était proposé afin de découvrir l'agrandissement. C'était très joli et bien fait. Michel PETER demande ce qu'il en est surtout du traitement des personnes âgées ? Brigitte FLEURY répond que le personnel des infirmiers, médecins et aides-soignantes a été augmenté. Ils essaient de justifier les 3 500€ par mois que payent les résidents. Les élus débattent de cette situation. Stéphanie LOVENJAK confirme que beaucoup d'annonces sont parues dans les journaux. Brigitte FLEURY répond que c'est la conséquence des remarques ou la volonté de Domus...c'est important de recruter du personnel qualifié. Patricia ALTHERR ajoute que le directeur a dit qu'il voulait rétablir la communication et reprendre les évènements qui se faisaient avant. Christian JOLIE soumet l'idée qu'ils recrutent peut-être tout simplement parce qu'ils ont agrandi ? Brigitte FLEURY remarque que les familles avaient quand même de nombreuses doléances.

Affaires intercommunales (Claude CHAPPUIS)

Claude CHAPPUIS et Jean-Pierre SZWED sont allés à la CCPG à une commission intercommunale sur le PLUiH. C'est un sujet primordial pour l'avenir de notre village. La plaquette sera transmise aux conseillers par email.

Containers semi-enterrés : ce projet pose un problème pour les villages ruraux qui s'élèvent contre la commission de gestion des déchets. Les containers sont installés afin de couvrir 30 habitations, les maisons ne doivent pas être à plus de 300 mètres. Chaque propriétaire ne doit donc pas faire plus de 300 mètres pour déposer sa poubelle. Ce projet est impossible à mettre en place à Marongy par exemple. Il y aurait donc des doublons, avec une collecte des containers et une collecte des bacs à poubelles pour ceux qui n'ont pas de containers...Il y a un réel manque d'équité pour les habitants et surtout quelles économies va-t-on réellement faire ? Leaz a refusé ce projet. Challex n'a pas encore pris de décision, attendons de voir comment cela évolue. Brigitte FLEURY demande où seraient installés ces containers ? Claude CHAPPUIS répond que ce sera sur le domaine public ou chez des privés avec passage de convention. Le problème à Challex c'est surtout le dénivelé. Claude CHAPPUIS dit que l'on peut mettre en place ce projet mais ça ne couvrira pas toute la population. Valérie BURINE dit qu'elle en a vu à St Genis, apparemment les habitants n'ont pas compris à quoi cela servait, ils posent leurs cartons à côté. Il va y avoir des odeurs, il n'y a pas de station d'épuration juste en dessous...Frédéric PERICARD demande qui va payer pour ce projet ? Claude CHAPPUIS répond : la CCPG, les habitants...Frédéric PERICARD demande quel est l'intérêt ? Peut-on refuser ? Claude CHAPPUIS répond que oui, il est possible de refuser. Christian JOLIE affirme qu'il y a un manque manifeste de communication de la CCPG sur l'orientation qu'elle a prise et la suppression de la collecte au porte à porte. St Genis est un bel exemple où les habitants n'ont pas compris, certainement par manque de communication. A St Genis, ces containers sont d'autant plus adaptés. Il confirme qu'il n'y a aucun intérêt économique à installer ce type de containers à Marongy. Stéphanie LOVENJAK constate que des fonds importants sont investis dans la gestion des déchets. Christian JOLIE demande à qui profite ces investissements ? Car derrière tout cela, il ne faut pas oublier qu'il y a bien un service à rendre aux habitants et qui, il pense, va malheureusement se détériorer. Claude CHAPPUIS pense que les containers sont seulement adaptés aux immeubles collectifs.

Vote des délibérations

Délibération n°36-2016

Objet : Modification délibération 26-2016 et 27-2016 concernant la facturation des NAP et le règlement périscolaire.

Sur le rapport de Patricia ALTHERR,

Une précision est nécessaire concernant la délibération n°26-2016, il est nécessaire de préciser que les 3€ pour les NAP devront être versés par enfant et par après-midi à partir de septembre 2016.

Cette information devra aussi être précisée dans le règlement du périscolaire, il est donc nécessaire de modifier aussi la délibération n°27-2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (1 voix contre, 14 voix pour) :

ACCEPTE de modifier la délibération 26-2016 en précisant que les NAP seront facturés par enfant et par après-midi.

ACCEPTE la modification du règlement du périscolaire selon les modifications énoncées plus-haut (règlement corrigé présenté en annexe).

Questions diverses

Frédéric PERICARD demande où en est l'organisation d'une réunion publique pour Mucelle ? Claude CHAPPUIS répond que le dossier est en cours, il a reçu les devis pour éteindre l'éclairage public, il y a aussi un arrêté à prendre. Salendre facture cela 300€. Son souhait est de faire une réunion ou un courrier aux habitants pour un test en novembre. Il demande son avis au Conseil municipal ? Tout le monde pense qu'une réunion publique est nécessaire. Fabien BELOTTI dit qu'il faut négocier ces 300€. Claude CHAPPUIS répond qu'il préférerait négocier l'installation du radar avec la même société. Michel PETER précise les différents canaux de communication que l'on peut utiliser : débat public, journal communal courrier explicatif...

Christian JOLIE souhaite remercier les membres du secrétariat de mairie et des services techniques pour leur aide dans la mise en place du cinéma en plein air, sans oublier le Conseil municipal pour sa subvention au nom de l'association La Souris Verte.

Prochain Conseil municipal le 5 septembre 2016

La séance est levée à 21h55.